

A l'occasion de l'audition du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports cet après-midi par la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale, Hervé Féron est intervenu pour poser la question de la reconnaissance de l'Education populaire, qui participe au vivre ensemble dans les territoires, et de son nécessaire soutien par l'Etat.

[Intervention d'Hervé Féron en Commission des... par herveferon](#)

Retranscrit de l'intervention :

Monsieur le Ministre, bien que cela ne figure pas dans l'intitulé de votre ministère, vous êtes en charge de la vie associative, reconnue grande cause nationale de l'année 2014 et à laquelle un ambitieux projet de loi a été consacré. L'engagement associatif est important, mais l'Education populaire l'est encore plus, car elle est prise en charge par des Fédérations qui transmettent sur l'ensemble des territoires des valeurs, des savoir-faire, et qui créent du lien social entre des personnes de générations et de milieux différents.

En milieu urbain comme un milieu rural, les Fédérations d'Education Populaire font un travail remarquable. Je me suis rendu à l'Université Rurale d'été organisée chaque année en Meurthe-et-Moselle par la Fédération des Foyers Ruraux du département. Chaque fois, c'est la même chose : un accueil d'une convivialité exceptionnelle, des gens de tous âges, de conditions différentes, de vrais militants de l'Education Populaire qui se retrouvent et qui sont acteurs de projets partagés.

L'Education Populaire est essentielle, indispensable, vitale pour la société, parce que synonyme de progrès social, culturel et économique. Elle forme à la citoyenneté active, crée des emplois, est vecteur de développement local, permet la construction du vivre ensemble dans les territoires. On est particulièrement convaincu après avoir participé à cette sorte de laboratoire fait d'expérimentations artistiques, artisanales et de tranches de vie

Tout comme la vie associative, l'éducation populaire est désormais reléguée à une sous-direction au sein de votre Ministère. Le manque de reconnaissance au niveau national qu'accompagnent des lignes budgétaires en diminution depuis de nombreuses années est particulièrement inquiétante. Il est nécessaire d'apporter de la reconnaissance et des moyens aux Fédérations d'Education Populaire, d'autant plus qu'elles ont, de par leur action de formation permanente, un rôle à jouer dans la réforme des rythmes scolaires, où les communes ont besoin de recruter des animateurs compétents. Monsieur le Ministre, nous connaissons votre sensibilité et votre expérience d'élus de terrain. Avez-vous l'intention, dans le cadre de vos responsabilités, de soutenir l'Education Populaire et les Fédérations, et si oui, comment ?